

## ▶ communiqué de presse

14.10.2010

La Protection civile apporte son aide à la prison de Tournai				
Correspondant: Ophélie Boffa	<b>T</b> : 02 500 26 22			
E-mail: ophelie.boffa@ibz.fgov.be	<b>F</b> : 02 500 21 12			

# La Protection civile apporte son aide à la prison de Tournai

Bruxelles, 14/10/2010 – Huit agents volontaires de la Protection civile apportent depuis plusieurs jours leur aide à l'établissement pénitentiaire de Tournai. Suite au mouvement de grève des gardiens, le directeur de la prison a en effet demandé le soutien logistique de la Protection civile.

La Protection civile de Ghlin, située en Province du Hainaut, intervient depuis samedi 9 octobre 2010 à la prison de Tournai. Les cinq autres unités de la Protection civile sont également mobilisées pour faire face aux mouvements de grève annoncés dans les autres provinces.

Le contact avec les détenus se passe sans problème. Dans le cadre de ses missions de type humanitaire, la Protection civile est chargée d'assurer la distribution de trois repas par jour et des médicaments aux détenus.

Les membres de la Protection civile mobilisés dans les établissements pénitentiaires sont pour la plupart des volontaires qui sont coordonnés par les six unités opérationnelles de la Protection civile de: Crisnée, Ghlin, Libramont, Brasschaat, Jabbeke et Liedekerke. Ces volontaires laissent leurs tâches quotidiennes en suspens s'ils sont appelés à intervenir.

### Nombre d'heures d'intervention dans les prisons

Année	Brasschaat	Crisnée	Ghlin	Jabbeke	Libramont	Liedekerke	Total
2006	*	2080	*	*	*	1374	3454
2007	*	787	*	*	*	80	867
2008	1129	2042	*	2820	*	4669	10660
2009	0	903	*	184	11	137	1235
<b>2010</b> (du 1/1/10 au 1/10/10)	253	1210	428	945	90	1190	4116
Total	1382	7022	428	3949	101	7450	20332 heures = 847 jours

<sup>\*</sup> Chiffres non disponibles



Rue de Louvain 1 1000 Bruxelles T 02 500 21 11 F 02 500 23 65



### Six unités opérationnelles

La Protection Civile compte actuellement presque 900 membres dont 616 agents professionnels et quelque 260 volontaires de noyau. Ils travaillent en six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge.

La protection civile offre son aide à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services de secours et de police avec des moyens lourds et spécialisés.

Cette organisation est un service de secours de deuxième ligne qui fait partie du Service Public Fédéral de l'Intérieur. Elle intervient à la demande du Ministre de l'Intérieur, de la police, d'un service incendie, d'un bourgmestre, d'un gouverneur ou d'une autre autorité.

Fin 2010, la Protection civile recrute encore 400 volontaires. Pour plus d'informations : www.securitecivile.be



sécurité et équilibre dans le chaos



symbole de l'équilibre, couleur de la sécurité et de la protection



représentation du feu et du chaos

#### Personne de contact :

Ophélie Boffa, Communication Sécurité civile 0478 30 62 04 – Ophelie.Boffa@ibz.fgov.be



Rue de Louvain 1 1000 Bruxelles T 02 500 21 11 F 02 500 23 65